

DELIBERATION N° 72/2022

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE VILLERVILLE**

**DATE DE
CONVOCAZION
8 juillet 2022**

L'AN DEUX MIL VINGT ET DEUX, le 18 JUILLET, à 19h00 en séance publique sous la Présidence de Monsieur Michel MARESCOT, Maire.

**DATE D’AFFICHAGE
8 juillet 2022**

ETAIENT PRESENTS : Monsieur Michel DABOUT - Madame Corinne DROUEN - Monsieur Éric ESTRIER - Madame Catherine FILIPOV - Madame Anne JOSEPH - Madame Catherine LEFEBVRE - Monsieur Germain LELARGE - Madame Sophie NGUYEN VAN MAI - Monsieur Didier PAPELOUX - Monsieur Vincent VANDERSTUYF.

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

Formant la majorité des membres en exercice.

En exercice 14
Présents 11
Votants 13

A été désigné en qualité de secrétaire : Monsieur Germain LELARGE.

**CONSTRUCTION D’UN OUVRAGE DE CONFORTEMENT DE LA FALAISE
Marché de travaux
Attribution du lot 1 : Gros Œuvre**

Monsieur le Maire rappelle à l'ensemble du conseil municipal que confrontée à un processus régressif et continu de sa falaise lié aux circulations d'eaux souterraines et menaçant le bourg en l'absence d'intervention, mettant en péril la sécurité des personnes en promenade basse et les habitations situées en crête, la commune a décidé d'engager la phase de réalisation de ce projet qui consiste à un clouage généralisé de la falaise, associé à un parement en béton armé, pour confiner les terrains et traiter le risque de rupture de la falaise, accompagné de dispositifs de gestion des eaux, de cheminements piétons, de végétalisation, de reprise des revêtements existants

Ces aménagements techniques de confortement s'accompagnent d'un projet d'insertion paysager, ayant pour objectif général la mise en valeur de la falaise, du village de Villerville et de la promenade située en pied de falaise.

Par délibération du Conseil Municipal en date du 21 mars 2022, l'assemblée a délibéré sur les points suivants :

- Approbation du dossier de consultation des entreprises,
- Approbation du lancement de la procédure de consultation pour le marché de travaux relatif à la construction d'un ouvrage de confortement de la falaise :
 - Lot n°1 : gros œuvre,

- Lot n°2 : voirie et réseaux divers,
- Lot n°3 : espaces verts/mobilier.

Il vous est présenté, les résultats de la consultation relative au lot 1 du marché de travaux.

Conformément à la procédure retenue, le déroulement s'est effectué comme suit :

- Date d'envoi de l'avis de consultation : le 24 mars 2022
- Organe de publication : Ouest France - Pays D'Auge / profil acheteur de la commune (AWS) / BOAMP / JOUE
- Date limite de remise des offres : 20 mai 2022 à 12h00

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 18 juillet 2022, elle a procédé à l'examen du rapport d'analyse des offres présenté pour le lot 1 et après classement des offres, la CAO a attribué le marché comme suit : NGE Fondations/GUINTOLI/NGE Génie Civil pour son offre – variante 1 d'un montant de 5 037 737,20 € HT.

Le rapport d'analyse des offres du lot 1 (ci-joint) établi par le maître d'œuvre ANTEA/INGE-INFRA, est présenté à l'assemblée.

APRES DELIBERATION

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés,

AUTORISE Monsieur le Maire, à signer le marché de travaux du LOT 1 avec le groupement NGE Fondations/GUINTOLI/NGE Génie Civil pour un montant global de 5 037 737,20 € HT. Les crédits nécessaires à cette mission sont inscrits sur la ligne budgétaire 21281.

AUTORISE monsieur le Maire ou un adjoint le représentant à signer tous documents relatifs à cette affaire.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire

Michel MARESCOT

